

Première politique de mobilité durable

Le Québec se dote d'une vision et d'objectifs ambitieux en transport

Montréal, le 17 avril 2018 – Vivre en Ville salue l'annonce de la première Politique québécoise de mobilité durable et souligne la volonté du gouvernement de se donner une véritable vision d'ensemble. « *En osant aborder avec sérieux et ambition tous les aspects des transports, le gouvernement vient d'ouvrir un chantier enthousiasmant. Il a le potentiel de changer positivement nos collectivités et nos vies* », estime Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

L'aménagement et l'urbanisme comme vecteurs essentiels de mobilité durable

En identifiant les choix d'aménagement comme condition essentielle à la mobilité durable, la Politique opère un virage majeur. Son succès dépendra de la mobilisation de tous et de la cohérence des actions, à tous les paliers de gouvernement. L'approche adoptée par le gouvernement, « Réduire–Transférer–Améliorer », y contribuera assurément.

Vivre en Ville voit d'ailleurs d'un bon œil les 50 millions de dollars annoncés lors du budget et qui serviront à appuyer les municipalités dans la planification intégrée de l'aménagement du territoire et du transport urbain et régional.

Le début d'un nécessaire rattrapage en transport collectif

Vivre en Ville applaudit également la décision d'investir dans les transports collectifs pour augmenter l'offre de service à court terme. On ne se limite pas à l'annonce de grands projets attendus pour dans des années. « *Les grands projets vont devenir l'épine dorsale des réseaux, mais le système avait besoin d'oxygène dès maintenant. On lui en a donné. C'est le signal dont le milieu avait besoin* », affirme Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Le début de la fin du cercle vicieux de la dépendance à l'automobile

Le gouvernement fait par ailleurs preuve d'une lucidité bienvenue en reconnaissant que l'augmentation de la capacité routière contribue à augmenter la congestion, en encourageant la dépendance à l'automobile. Cette prise de conscience doit conduire à la révision des règles de financement des réseaux de transport qui, actuellement, stimulent l'étalement urbain par un bar ouvert à la dépendance autoroutière. « *Il faut rééquilibrer les règles du jeu pour qu'il soit*

moins tentant, pour les collectivités, de demander des élargissements de route, et, inversement, moins coûteux de miser sur le transport collectif », explique Christian Savard.

Plusieurs mesures prometteuses

La Politique de mobilité durable met de l'avant plusieurs choix porteurs à moyen terme. Elle s'attaque au nécessaire chantier de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le transport des marchandises. Elle opte, en sécurité routière, pour une approche Vision Zéro, particulièrement prometteuse pour les usagers vulnérables et ceux du réseau routier régional. Elle prévoit le soutien à des réseaux de vélo-partage, intéressant complément au transport collectif. Enfin, en prévoyant une directive sur la localisation des édifices publics, elle inscrit la mobilité durable parmi les critères déterminants des décisions immobilières de l'État.

Ces mesures complètent un portrait prometteur qui concrétise et crédibilise le récent changement de nom du ministère des Transports.

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. www.vivreenville.org

Source:

Samuel Pagé-Plouffe
Conseiller à la direction générale - Affaires publiques
514-714-6762
samuel.page-plouffe@vivreeenville.org